

Faculté de médecine  
Université de Strasbourg

### **Journées pédagogiques thématiques**

Coordination : Dr T. Pelaccia  
16 et 17 décembre 2015

#### ***L'évaluation : questions et enjeux actuels***

Emmanuel Triby, Pr, LISEC, Université de Strasbourg, responsable du Master IFC

### **Préalable - Introduction**

L'emprise de l'évaluation est aujourd'hui incontestable ; elle rejoint « l'empire de la valeur » (Orléan, 2011) comme s'il fallait donner une forme instrumentale et procédurale à cette valeur. Mais, quand on parle d'évaluation, littéralement, de quoi parle-t-on ? Comment nommer d'un même terme, *évaluation*, des pratiques aussi apparemment dissemblables que donner une note ou mener une étude d'impact sur un territoire ? Entre un entretien d'évaluation de salarié dans une entreprise et la mesure de l'effet d'une politique de l'emploi ? Qu'y a-t-il de suffisamment commun entre ces pratiques pour pouvoir les penser conjointement ? Mesure, contrôle, formalisation, jugement, certification, interprétation... Ces pratiques correspondent-elles à des fonctions sociales convergentes ? Sans doute mais lesquelles ? Dans le désordre, on identifie des attentes sociales, des exigences économiques : s'assurer d'un résultat ; prouver la réalisation d'un objectif ; de l'intention au réel ; apprécier et juger en vue d'une décision ; contrôler, mesurer pour... faire travailler !

En fait, ces fonctions recouvrent un nœud de tensions un peu inextricable, entre le souci de s'assurer de l'efficacité des activités sociales et professionnelles, au-delà de la simple sanction marchande, la préoccupation de modifier le rapport des individus à leur travail, au-delà du métier, et peut-être une nouvelle conception du cours même des activités sociales, hors de la « collaboration » et son économie, la langue d'une compétition généralisée... Relevons tout de même que, malgré les efforts de conceptualisation et de professionnalisation de ses acteurs, il s'agit avant tout d'une pratique à visée très opérationnelle.

Pourquoi *emprise* ? Où cela gêne-t-il ? C'est sans doute au niveau de la racine que cela démange (ou dérange) et se complique : l'évaluation a pour « racine » le terme *valeur* ; or, il y a valeur et valeur, sommairement, la valeur économique et la valeur éthique ou morale... La question est de savoir si l'on peut mettre des valeurs dans l'évaluation, et si l'évaluation permet effectivement d'appréhender une valeur, *la* valeur économique. « On peut certes être plus ou moins "efficace" lorsque l'on délivre un soin. Mais il semble toutefois fondamental de veiller à ce que "l'efficacité" en question, en grande partie spécifiée par les outils d'évaluation, ne soit pas trop unilatéralement définie ; et ce à plus forte raison lorsque le service rendu est un service *public*. » (Dubrion et Bertézène, 2013, p.103)

### **Les enjeux : trois entrées distinctes**

*Les enjeux* : une affaire bien compliquée !... Des phénomènes en jeu dans le devenir actuel de nos sociétés, à la fois en cours et en devenir, mais bien évidemment dépendant des composants élaborés dans le passé. En somme, beaucoup de questions très ouvertes. Pour aborder une problématique aussi complexe voire confuse, on ne peut se contenter d'une entrée ; cela serait forcément trop réducteur. Nous proposons trois entrées bien distinctes

quoique nécessairement complémentaires.

## 1. L'évaluation, entre micro et macro

Qu'y a-t-il de commun entre la salle de classe et un hall d'exposition servant à la passation des épreuves du concours de la PACES<sup>1</sup> ? A part la différence de taille, rien, *a priori* : ce sont deux lieux où une instance disposant d'un certain pouvoir va noter et classer des êtres pour en fixer le destin ; dans la petite classe de campagne et dans le vaste hall d'exposition où s'organise le concours de la PACES. Un acte microscopique à l'échelle du monde globalisé, aussi furieusement industriel se présente-t-il, qui semble se clore dans l'espace de son effectuation.

En réalité, cet acte d'évaluation n'a de sens que parce qu'il est lié à quelque chose de bien plus important, *ailleurs* : des finalités sociales, un devenir commun, les besoins des activités qui nous occupent ; du macro (-social, -économique). Le macro, ce n'est plus le « niveau » national au sein duquel, selon les études économiques traditionnelles, l'Etat occupe une place décisive ; dans le monde globalisé, c'est l'ensemble des institutions et des dispositifs de régulation des activités coordonné par une instance politique spécifiquement désignée pour mettre en œuvre cette fonction. Le macro, c'est donc le *lieu* où les mouvements sociaux et historiques rencontrent leur nécessaire régulation, selon des modalités forcément changeantes. Dans cette perspective, l'évaluation est l'occasion de réfléchir à la tension entre le *micro* et le *macro* :

- la note, c'est la fois du micro et du macro, pourquoi ? Parce que la note nous fait passer de la relation pédagogique dans une situation particulière, la salle de classe, au quasi marché de la valeur formelle des apprentissages, le marché de la formation et le marché du travail
- l'évaluation d'un acte à l'hôpital, c'est à la fois du micro et du macro, pourquoi ? Parce que l'évaluation imprime ses contraintes sur le travail des professionnels et leur relation avec leurs patients de même qu'il est au fondement des principales transformations des systèmes de santé génératrices de normes de gestion et d'habilitation (cf. Dubrion et Bertézène, 2013).

Le micro, ce sont d'abord des attentes fondées sur des représentations ; le macro, ce sont des exigences fondées sur des intentions sociales. Et entre les deux, en tension, il y a le besoin et la valeur qui s'interpellent. Au-delà de cette tension qui est au fondement de toutes les activités sociales, se posent deux questions articulées : quel savoir *utile* ? Qu'est-ce qui mérite d'être évalué ?

Le drame, c'est lorsque c'est *par* l'évaluation, et plus encore la notation, que l'on pense répondre à ces questions. C'est très exactement l'effet que peut produire la notation : *concourir à désigner ce qui est utile, ce qui ne l'est pas*, ce qui mérite un travail (apprendre, par exemple) et ce qui ne le mérite pas. Seront ainsi distingués : ce qui est évalué/ce qui ne l'est pas ; ce qui a fait l'objet d'une évaluation/ce qui reste à évaluer ; ce qui comporte un coefficient élevé/ce qui comporte un coefficient modeste (les « matières principales » et les autres). Quelques questions délicates apparaissent évidemment : la question des coefficients : quel est le sens d'un coefficient 4 en mathématiques (ou en français), et 1 en musique (ou en arts plastiques) ? Et pourquoi certaines disciplines sont disciplines d'examen et d'autres non ? *L'utilitarisme*, au-delà du courant de pensée économique et philosophique qu'il désigne habituellement<sup>2</sup>, c'est cette disposition très moderne à penser le lien entre le micro et le

---

<sup>1</sup> Pour les lecteurs hors du secteur de la santé : Première Année Commune aux Etudes de Santé

<sup>2</sup> Doctrine de philosophie politique qui prescrit d'agir (ou de ne pas agir) de manière à maximiser le bien-être collectif, entendu comme la somme ou la moyenne de bien-être (bien-être agrégé) de l'ensemble des individus.

macro, dans un sens très particulier, du micro *vers* le macro, de la façon d'organiser son existence pour chaque individu au fonctionnement social global : *les problèmes que je résous rationnellement dans mon existence, dans ma petite vie, concourt à résoudre les problèmes communs*. Dans cette conception, l'évaluation serait la grammaire de l'utilitarisme. La notation, modalité très particulière de cette évaluation, en constituerait plutôt la langue, une langue de signes.

## 2. Les dimensions de l'évaluation

L'évaluation se déploie dans différentes *dimensions*, à savoir les différentes composantes du réel, celles que l'on peut distinguer pour donner à comprendre le monde social et ses transformations (Vial, 2003) ; en somme, de quoi est fait le monde ? Plus que ses composantes et ses ingrédients, les dimensions existent par leurs différenciations respectives et leurs mises en débat. Notons que si l'analyse permet de les distinguer, dans les faits, les dimensions sont intimement liées et plus encore les composantes d'une même dynamique.

- la dimension *économique* : la question de l'évaluation des compétences et de la valeur des diplômes : non pas seulement la valeur acquise et confrontée au « marché » mais plus nettement la valeur potentielle susceptible d'être transférée dans l'activité (la notation, les diplômes comme investissement de forme et plus encore.

Y a-t-il un lien entre la notation des élèves et l'évaluation du salarié (dans l'entretien d'évaluation ou l'entretien professionnel). « Par évaluation du travail, nous entendons l'action de déterminer la qualité et la valeur du travail réalisé par un individu »... La note, c'est l'évaluation du travail de l'élève ? Justement non... La justesse et la justice voudraient que la note puisse appréhender et mesurer un travail, elle n'en mesure qu'un résultat parmi d'autres, un résultat aléatoire ; la justesse de l'évaluation, c'est sa fiabilité et sa cohérence, appuyée sur des instruments de fabrication de ses résultats explicités a priori ; elle concerne la production des résultats de l'évaluation. La justice de l'évaluation serait la capacité d'apprécier de façon équitable et peu contestable les conditions d'une estimation du travail réalisé pour produire le résultat évalué.

En ce domaine, il conviendrait de tenir compte également de la dimension *professionnelle* de l'évaluation : le professionnel parcourt tout un champ, de l'expérience à la formation, des règles de métier à la compétence ; il intègre aussi bien la mesure d'une efficacité que l'estimation anticipée d'un potentiel. Ex : l'utilisation d'un QCM en PACES est-elle capable d'intégrer une composante de compétence dans la sélection ? L'évaluation clinique infirmière permet-elle de rendre *visible* le cœur même de l'efficacité professionnelle ?

- la dimension *politique*. Au plan micro, cette dimension renvoie notamment à la régulation de la classe par les notes (Chevallard, 1990). La classe, mais quelle *classe* au juste ? La classe dans sa « salle » ou la classe sociale ? ... Les deux, justement ! C'est bien cela qui en constitue la dimension politique. Cette dimension, à un « niveau » plus macro, c'est également l'évaluation au fondement de l'organisation d'un système d'enseignement adapté à un devenir commun, et susceptible de répondre aux attentes du local et aux exigences du global. Ce système de formation est censé produire une organisation où chacun trouve sa place, a des possibilités de réussite, trouve les moyens de son développement. Cela fait beaucoup d'exigences, beaucoup d'occasions de déchanter, de ne pas se sentir à sa place, de ne pas s'ouvrir de perspective de réussite. Ce sont pourtant bien les modalités d'évaluation qui tentent d'orchestrer tout cela : des aspirations et des conditions, les représentations du bien commun et les tensions entre les intérêts...

---

C'est une théorie « conséquentialiste » de l'action, *i.e.* qui évalue le bien fondé d'une action ou d'un règle en fonction des conséquences escomptées ; au départ de l'action, il n'y a qu'un seul principe : l'utilité...

- la dimension *sociale* : la question des inégalités sociales mais également de l'identité des individus : position dans les hiérarchies sociales et position par rapport aux autres<sup>3</sup>. En somme, c'est l'objectivation et l'ancrage de sa position sociale par la note (cf. Moscovici, in thèse Rekassa). Mais En somme, l'évaluation est la pratique permettant de confirmer (ou non) les fonctions sociales de l'école ou du système d'enseignement.

- la dimension *anthropologique* (ou sociohistorique). L'évaluation, c'est également l'occasion d'asseoir la mesure (ou la quantification), il semble difficile en effet de ne pas rappeler que la question de l'évaluation est à rapporter à celle, trop humaine, de la mesure et de l'incertitude : incertitude quant à son propre devenir dans un milieu résistant à une « occupation » trop intensive, incertitude quant à son pouvoir d'agir sur ce milieu, à commencer par l'humanité elle-même (cf. Vatin, Caillé, Favereau, 2010). L'évaluation comme une technologie sociale dans le contexte de nos sociétés de normalisation, comme nouvelle norme sociale, aussi évidente et naturelle que les lois et les règles de droit. Le droit ne suffit plus à faire la norme dans les sociétés « libérales » avancées. L'évaluation, c'est également l'occasion de partager la croyance en une plus grande maîtrise de l'incertitude dans un univers de plus en plus précaire et indécis.

### **3. Enfin, l'évaluation comme instrument et comme dispositif**

Si l'évaluation du salarié est clairement conçue comme un moyen d'agir sur l'engagement et l'efficacité au travail, la notation peut-elle porter une même préoccupation de la part de l'évaluateur : faire travailler l'évalué, le faire travailler pour de meilleurs résultats

Quand il est question de l'évaluation comme réponse à un souci d'augmenter l'efficacité des activités professionnelles, il est aussi question de la notation en formation initiale. Car la note interroge le *travail scolaire* (Sembel, 2003) et oblige à se demander si elle incite à rechercher une plus grande efficacité, en somme, si la note serait faite pour faire travailler. La note fait trop partie du « métier de l'élève » pour avoir un autre sens que de permettre à ce métier de se poursuivre. Pourtant, quand il est question de modifier le rapport des individus à leur travail, de dépasser le *métier*, il est aussi question de la notation. D'où *l'instrumentalisation 1* : quand la note devient l'objet même du travail scolaire, ce sur quoi et ce pour quoi l'élève travaille. Question (problème) : la note fait-elle travailler ? Par ailleurs, certains pensent que la notation est un instrument du pouvoir de l'enseignant dans la classe. Il y a donc une *instrumentalisation 2* : la note sanction de l'autorité dans la classe. Question : la note permet-elle d'instaurer la discipline ? Attention : instrumentalisée, la note comporte le risque de perdre le sens du travail voire de la scolarité (cf. F. Dubet).

A cette occasion, on rappellera que dans l'évaluation, il faut distinguer l'activité sociale et l'instrument, non pour les séparer mais afin de bien comprendre l'interaction entre ces deux éléments. Le même instrument peut servir deux activités sociales distinctes parce qu'il comporte des significations différentes ; la notation à l'époque de la 3<sup>ème</sup> République et la naissance de l'École républicaine est strictement classante, socialement sélective.

Aujourd'hui, la même notation, mais habitée de pratiques différentes, sert les besoins de la construction des parcours personnels et vient s'inscrire dans l'ensemble des pratiques de « gouvernance par les nombres » identifiée par Supiot (2015). L'évaluation est une interprétation (Ardoino et Berger, 1986). La note n'a plus le même sens aujourd'hui qu'il y a un siècle.

La note est, à sa manière et son *genre*, un instrument, un outil de gestion de la classe ; elle est, aussi spécifiquement et limitativement, un instrument du travail des élèves. A ce point

---

<sup>3</sup> Il serait intéressant de développer à cette occasion le concept d'identité narrative » ; Ricœur distingue l'identité *idem* et l'identité *ipse*, pour comprendre comment se construit dans le déploiement d'un récit l'identité des sujets in *Temps et récit, Tome 3 : le temps raconté*, 1991, Seuil.

d'implication sociale, elle est bien plus qu'un instrument, elle est un *dispositif*. Ce dispositif de la notation comporte à la fois du contrôle et de la norme, dans notre « société de normalisation » ; il combine à la fois du pouvoir et du savoir ; il questionne l'horizontal (du nouage des interactions) et le vertical (des hiérarchies) dans les relations sociales, et les met en tensions... En somme, l'évaluation est une manière de chercher à compenser une difficulté ou une faiblesse, combler un manque, réorienter une activité en fonction d'un « débat de valeurs » ouvert ; et instaurer une cohérence entre des pratiques et des finalités, et de cette façon « sortir de la pensée magique » (ou de la « parole magique », si l'on se réfère aux psychologues cliniciens et leurs critiques définitives de l'évaluation)

*« La cohérence entre les finalités et les modalités », ce n'est pas seulement mettre en œuvre des moyens effectivement et explicitement adaptés aux fins ; c'est également interroger les fins compte tenu des moyens que l'on met habituellement, donc nécessairement glisser des finalités (forcément politiques, forcément anticipantes et collectives) vers les fonctions sociales ; se rendre alors qu'avec les moyens qu'on met en œuvre, les modalités d'évaluation, cela produit des effets qui permettent de faire surgir des fonctions sociales réelles, plus des intentions (...) Sortir de la pensée magique ».*

Philippe Meirieu, Conférence d'ouverture, 8<sup>ème</sup> FEI<sup>4</sup>

## **Discussion**

*Limites.* Il convient de mettre au jour deux limites voire deux apories majeures de l'évaluation et particulièrement des systèmes de notation :

- *la dimension collective de l'activité*, à commencer par l'activité d'apprentissage. Qu'est-ce que l'évaluation est capable de faire de cette dimension incontournable de l'activité, y compris l'activité d'apprentissage ? En particulier pour la notation : la note réduit le réel de l'activité (cf. entretien d'évaluation) comme elle réduit le réel de l'apprentissage, aux connaissances déclaratives et aux comportements observables. Que peut-elle faire de la dimension collective de ce réel en particulier lorsqu'il s'agit de donner une note qui entrera dans la moyenne d'un élève et qui concourra à son orientation ; ou qui prépare un examen qui, s'il réussit, lui sera décerné, à lui et pas à toutes celles et tous ceux qui ont rendu cet apprentissage efficace ?

- les modalités actuelles de *la subjectivation* : comment devient-on ce qu'on est ? Qu'est-ce que la réalité fait de nous ? L'évaluation est au cœur de la subjectivation contemporaine, dans un double mouvement opposé : à la fois le sujet, dans la totalité de ses composantes, au service de l'activité (cf. le pb de l'entretien d'évaluation en entreprise) et la construction du sujet, de l'individu (et de son identité), comme finalité des activités sociales ; le sujet comme ressource privilégiée dans la plupart des activités sociales, et le sujet produit, construit, par ces activités. Comment l'évaluation peut-elle prendre en compte ce double mouvement caractéristique de la subjectivation aujourd'hui et plus précisément de l'individuation, elle-même souvent articulée dans la réalité des activités à l'individualisation ?

Ceci confirme quelque chose qui apparaît à l'usage comme une évidence : *l'ambivalence* absolue de l'évaluation, au sens où, irréductiblement, irrémédiablement, les pratiques d'évaluation comportent une dimension positive – la recherche de la vérité des choses – et une dimension négative : le contrôle, la perte de sens, l'interprétation abusive. Cette ambivalence incite à prendre quelques préoccupations concernant notamment :

- le sens de la situation d'évaluation pour l'apprenant
- le rapport d'évaluation, le lien qui lie l'évaluateur (pas forcément, ni n + 1, ni

---

<sup>4</sup> FEI : *Forum des Enseignants Innovants*, bien sûr. Conférence d'ouverture par P. Meirieu, 8<sup>ème</sup> FEI, Paris, 4 et 5 décembre 2015 (en ligne)

- formateur ou enseignant) et l'évalué
- la délimitation stricte de l'objet de l'évaluation : sur quoi porte l'évaluation : connaissance ? Compétence ?...

### *L'évaluation et les savoirs...*

Pour le chercheur, une question doit être posée : l'évaluation génère-t-elle un savoir ? De quelle nature est ce savoir ? Dans quel registre de savoir se situe-t-elle ? Pour le dire autrement : quel est le statut *épistémique* de ce que produit l'évaluation : un savoir ? Un savoir de quelle espèce ? Et la question du statut épistémologique de l'évaluation : quelle est la valeur de ce savoir, sa consistance parmi les autres modalités de construction de savoirs ? Et, pour les sujets en proie à l'évaluation, quelle est la dimension *cognitive* de l'activité d'évaluation.

L'évaluation est une activité de production de savoirs ; des savoirs particuliers par rapport aux savoirs savants et professionnels ; des savoirs experts (les savoirs du « consultant »), des savoirs normatifs. Sont-ils, à ce titre davantage mobilisables dans l'action ? Il est assez courant de dire que finalement l'évaluation n'est que très rarement génératrice d'une pratique ou d'une réorientation de la pratique. La note fait-elle travailler ? Peut-être, mais fait-elle travailler pour apprendre ou seulement pour avoir une meilleure note ?

L'évaluation s'inscrit assez typiquement dans le « régime de vérité » (Foucault, 2012) de la modernité tardive ; à ce titre, elle trouve sa place dans la « modernité réflexive » (Giddens). Entre les savoirs théoriques et les savoirs d'expérience, elle semble assez typiquement occuper la place de *l'envers* de l'esprit critique (Foucault, 2015), ou son négatif, ce qui constitue en soi une position compliquée dans le champ de la *vérité*. Elle mobilise le registre des savoirs propre à la norme, lorsque les savoirs savants tout autant que les savoirs d'expérience se construisent sur le questionnement de la norme.

### **Bibliographie**

- Ardoino, J. et Berger, G. (1986). L'évaluation comme interprétation, *Pour*, 107, 120-127
- Bertézène, S. et Dubrion, B. (2013). « Moderniser » les pratiques d'évaluation du travail dans la fonction publique : analyse exploratoire du cas d'un hôpital public, *Formation Emploi*, 121, 83-105.
- Chevallard, Y. (1990). *Evaluation, véridiction, objectivation*, in Ouvrage collectif édité par l'INRP (en ligne)
- CNESCO (2014). *L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques. Une comparaison internationale*, Ministère de l'Éducation nationale (en ligne)
- Duru-Bellat, M. (2015). Les compétences non académiques en question, *Formation Emploi*, 130, 13-29.
- Foucault, M. (2012). *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France, 1979-1980*, Paris, Seuil – Gallimard.
- Foucault, M. (2015). *Qu'est-ce que la critique ?* Paris, Vrin.
- Orléan, A. (2011). *L'empire de la valeur*, Paris, Seuil.
- Sembel, N. (2003). Le travail scolaire, *Recherche et formation*, 44, 125-135.
- Supiot, A. (2015). *La Gouvernance par les nombres*, Paris, Fayard.
- Vatin, F., Caillé, A., Favereau, O. (2010). Réflexions croisées sur la mesure, *Revue française de gestion*, 203, 163-181.
- Vial, M. (2003). *L'évaluation : une dimension de la relation formé/formateur*, Conférence journée de formation des Cadres de Santé de l'Assistance Publique de Paris (en ligne)
- Vial, M. (2006). *Les enjeux de l'évaluation aujourd'hui*. Conférence à la journée de l'ARIAF, Lyon, 7 octobre (en ligne)